

MAIRIE
De
V I R A
0 9 1 2 0

Affichage mairie

09120 - VIRA

Tél/Fax 05 61 68 71 50

Vira, le 23/09/08

Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 15 septembre 2008 convoqué le 11 septembre 2008

Présents : Christian AUTHIE, Philippe BABIN, Pierre BRICOUT, Gilles BERDOT, Igor CABEZOS, Jean-Louis CLAUZET, Dominique JALLIER, Viviane JURADO, Hélène POUJOL, Jean-François SPRIET

Absents : Eric LLORENS, ,

1. Approbation du compte rendu de la réunion précédente

Approbation à l'unanimité

2. Demande d'installation de boîtes postales « CIDEX »

Il existe une forte pression de « la Poste » pour installer ce type de dispositif en raison des difficultés d'accès en cœur de village et de l'absence de boîte aux lettres normalisées (voire de l'absence complète de boîte pour certains logements).

Le risque est la « non distribution » du courrier et/ou la multiplication des avis de passage. La Poste est en cours de réforme, le centre distributeur est maintenant Saint Jean de Verges et les facteurs sont appelés à changer très souvent ce qui entraînera une difficulté à distribuer le courrier avec des adresses peu précises et des boîtes non conformes.

Considérant l'inconfort des boîtes CIDEX, le Conseil Municipal décide toutefois de ne pas donner suite à la demande de la Poste, mais de faire un courrier aux habitants pour :

- Demander la mise en place de boîtes aux lettres aux normes si elles n'existent pas déjà
- Préciser à chaque habitant son adresse exacte (nom de voie et N° dans la voie).

Le travail d'affectation des adresses est pratiquement terminé ; merci aux bons connaisseurs de donner un coup de main au maire pour vérifier une dernière fois le fichier avant de lancer cette communication.

3. Installation téléphonique dans les zones du village où l'ensemble des réseaux a été enterré

Le Conseil Municipal confirme son souhait de ne pas laisser de nouveaux branchements aériens apparaître dans cette zone.

Pour ce faire, il a été décidé :

- D'ajouter, dans le règlement du PLU, l'interdiction de tout branchement aérien dans la zone cœur de village

- L'interdiction de tout branchement aérien, dans les autres zones, pour de nouvelles constructions.

Eva de Simorre, dans un courrier, a demandé la prise en charge par la commune des frais de branchement enterrés pour son téléphone. Le Conseil municipal décide :

- Que les branchements de téléphone, comme l'ensemble des branchements, sont totalement à la charge du propriétaire
- Que dans le contexte particulier d'Eva de Simorre, dont le permis de construire ne portait aucune information sur l'interdiction du branchement aérien du téléphone, une participation forfaitaire de 500 € serait envisagée. *Toutefois, les services juridiques que nous avons consultés ont répondu que la Commune ne pouvait en aucun cas prendre en charge une dépense normalement à la charge d'un administré et que celle-ci était donc impossible.*

Une délibération pour cette participation, bien qu'adoptée sur le principe, ne peut donc être prise en ce sens.

4. Formation des conseillers

Le Maire présente (et distribue aux conseillers intéressés) les différentes formations organisées par la Préfecture et l'Association des Maires et Elus de l'Ariège et précise qu'il est intéressant et profitable de suivre ces formations fort bien faites.

Les conseillers intéressés par une formation doivent se faire connaître auprès de la mairie une quinzaine de jours avant la date retenue.

5. Vente d'immeuble et terrain

La Commune est propriétaire de l'ancienne maison « Ardiaca » et du terrain (en indivision) situé en face de cette maison.

Monsieur Yvan Clauzet, demeurant rue des Couteliers, a souhaité, dans un courrier du 2 septembre 2008, acquérir cette propriété mitoyenne qui est en très mauvais état et qui menace ruine.

Le Conseil Municipal (à l'unanimité) délibère en ce sens et autorise le maire à :

- Procéder à cette vente (immeuble cadastré ZB 1146 et terrain cadastré ZB 1148) pour le prix global de 4000 €
- De choisir pour notaire la SCP Bousquet/Fieve/Laval à Varilhes

6. Stratégie foncière de la Commune

- a) Monsieur et Madame Giret, domiciliés à Rieucros, propriétaires du terrain cadastré Z 8, situé sur la Montagne Saint Jacques, représentant 44a 17ca et repris dans le périmètre de l'AFP, souhaitent vendre ce terrain à la Commune pour 1 €.

Le Conseil Municipal délibère (à l'unanimité)

- pour accepter cet achat et charge le Maire d'accomplir les formalités
- de choisir pour notaire la SCP Bousquet/Fieve/Laval à Varilhes

- b) L'indivision Joséphine Authié a signalé, lors de la réunion constitutive de l'AFP, qu'ils envisagés de vendre l'ensemble de leurs terrains situés sur Vira.

Le terrain cadastré ZA 43 fait partie de la future zone AUo du PLU et il apparaîtrait cohérent pour la commune de se porter acquéreur.

Le Conseil Municipal demande au maire de faire évaluer la valeur du terrain concerné et de préparer une éventuelle décision d'achat pour que le Conseil puisse délibérer sur des informations concrètes.

7. questions diverses

a) Convocation pour la réunion publique du PLU

La question concerne la publicité de cette réunion, prévue le 16 octobre 2008 à 20 heures, pour prévenir l'ensemble des propriétaires.

Devant la difficulté d'écrire à tous, il est décidé :

- Une parution dans les journaux d'annonces légales
- Un courrier à l'ensemble des habitants de la commune

Merci à Hélène de bloquer la salle pour cette date.

b) Assurance de la Salle des Fêtes

Une demande d'avenant a été faite pour tenir compte des modifications du patrimoine de la commune, et en particulier de l'extension de surface de la Salle des Fêtes et de l'existence de 2 pompes à chaleur à l'extérieur.

Le montant de la prime s'élève maintenant à 1429.03 € TTC (annuel) en baisse par rapport à 2005 grâce à un effort de la compagnie Groupama.

Le Conseil Municipal délibère à l'unanimité pour autoriser le maire à signer cet avenant.

c) Demande d'un container pour les sacs jaunes

Les sacs jaunes peuvent poser des problèmes de stockage dans le cadre de logement exigus ou d'absence au moment du ramassage.

Il est décidé, à titre expérimental, de mettre en place un container de dépannage d'1m3 environ au niveau des containers papiers et verres.

Il faut trouver des containers très bon marché ; toutes les propositions seront les bienvenues.

d) Problème de la position des poubelles devant le logement de D Jallier

Il est décidé de ne pas changer le principe de la position des containers. Toutefois, à titre expérimental, et si accord de Jean Pierre Cau, ceux-ci seront placés un peu plus bas dans la rue et remis à proximité de la rue Rescanières le jeudi matin, avant le ramassage.

e) Appenti menaçant ruine

Ce point devrait se régler lors de la vente prochaine du local.

f) Présence de l'échafaudage devant la façade de Mr Poirrier

Le maire fera un courrier pour exiger la fin urgente des travaux.

g) Pbs salle des Fêtes

Une intervention vient d'être faite auprès du maître d'œuvres.
Le problème électrique dans l'éclairage de la salle a été réglé

h) Dossier Cimetière

Hélène a proposé de rouvrir ce dossier avec l'aide de Philippe et de Jean Louis (situation actuelle et proposition)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h00 – prochaine séance le 20/10/08 (en plus des réunions spécifiques PLU)

Quoi	Qui	Quand	Observations
Courrier aux habitants concernant les boites aux lettres et les adresses	Jean-François SPRIET	Octobre	Valider, au préalable, la liste adresse
Téléphone de Mme De Simorre	Jean-François SPRIET	Septembre	Fait (décision de refus – voir ci-dessus)
Modification règlement PLU (enfouissement lignes)	Jean-François => URBADOC	15/09/08 (fait)	
Vente Ardiacca ➤ Délib ➤ Contact notaire	Brigitte jfs dès délib	Septembre Octobre	
Achat Giret ➤ Délib ➤ Contact notaire	Brigitte jfs dès délib	Septembre Septembre	
Valorisation terrain ZA43	jfs	Octobre	En toute hypothèse, poursuite du contrat fermage
Convocation réunion PLU (annonce + courrier)	jfs Brigitte	29/09/08	Date impérative pour l'annonce
Assurance ➤ Délib ➤ Signature	Brigitte Jean-François SPRIET	Septembre	
Container sacs jaunes	Chacun ayant accès à une solution (jfs pour le textile)	Octobre	
Courrier Echafaudage Laurent Poirrier	Jean-François SPRIET	Fait 23/09/08	Donné limite 5/10/08
Dossier Cimetière	Le groupe de volontaires	Propositions juin 2009	